

Mise en œuvre du renouvellement de l'agrément pour le recrutement de 15 Volontaires en Service Civique.

Conseil d'administration du 4 juillet 2016

Délibération 2016/07/CA-084

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;
Vu l'avis favorable du Conseil Académique du 21 juin 2016 ;
Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 28 juin 2016 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers décident de solliciter le renouvellement de l'agrément de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier auprès de l'agence de services civiques pour le recrutement de 15 Volontaires de Services Civiques pour l'année universitaire 2016-2017.

Toulouse, le 4 juillet 2016
 Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
 Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
 Nombre de voix défavorables : 0
 Nombre d'abstentions : 0
 Ne prennent pas part au vote : 0